VIE COOPÉRATIVE

Première séance :

Tour de table : 15 participant(e)s primaire, secondaire, foyers, maisons de jeunes...

- Les jeunes sont insatisfaits ; lacune d'éducation.
- Grosses difficultés liées au groupe.
- Recherche d'efficacité.
- Vie coopérative avec d'autres classes.
- Difficultés de mise en place.
- Des techniques mais pas de coopérative.
- Des problèmes avec l'O.C.C.E.
- Etc.

Importance de dégager des thèmes ou des invariants de chaque individu dans sa classe. Quelle relation avec les autres ?

2 lois réflexion-action puis action-réflexion / contrôle. Redécouvrir les valeurs mais ne pas mentir.

26 enfants C.M.2 au début j'ai imposé la vie coopérative puis les enfants ont marché seul avec plusieurs outils comme le cahier de coopé, conseils journaliers, les décisions... Vie coopé = partage du pouvoir. Mais comment amener la nécessité de la vie coopérative ? L'apprentissage de la présidence ? un mois ? deux mois ? Le transfert de pouvoir d'accord mais avec veto...

L'important c'est la **démarche** pas le résultat. Il ne faut pas essayer d'amener les enfants à un résultat prédéterminé. Il faut afficher ce que l'on impose dès le début pour que les enfants puissent le remettre en cause...

Définir ce qui reste de l'expérience...

Est-ce que l'on peut constater une évolution dans le caractère des enfants.
Quels sont les moyens dont nous pouvons disposer, les outils ?
Relation maître - pouvoir dans la classe ?

La parole chez les petits ?

Deuxième séance :

A propos de l'esprit de la coopé, pourquoi un conseil ?

Harmoniser la journée, parler travail, régler les problèmes matériels, apprendre à écouter l'autre, apprendre à vivre ensemble, permettre de donner la parole aux petits, établir des règles de vie propres à la classe.

Le premier outil retenu pour atteindre la plupart de ces objectifs semble être un **grand déballage** de tous les conflits et problèmes que se posent l'individu et/ou le groupe.

Ce déballage (à «utiliser prudemment» toutefois) clarifie, met à l'aise et permet d'embrayer une évolution de la vie coopérative du groupe.

Question : Ce «déballage» doit-il être publié à toute la classe, plus personnel ? Ne peut-il pas se faire sous la forme d'un journal mural ?

Rôle de l'éducateur lors d'une réunion.

Il est important, délicat. L'éducateur doit être prudent. Il a tendance à se projeter et peut ainsi faire de gros dégâts.

Question ? Mythe de l'instit Freinet ? S'effacer complètement ? Est-ce possible ?

Existe-t-il réellement «partage du pouvoir» ou donne-t-on seulement aux enfants le pouvoir d'être d'accord avec nous ? Que faire dans le cas de non respect d'une loi décidée coopérativement ? Qui est le garant ?

Quelques outils cependant :

- Moyens autres que la parole pour l'expression des petits (disques de couleurs...).
- Disposition matérielle de la classe facilitant le schéma de communication.
- Sociogramme. Mais sommes-nous capables de le maîtriser, de l'interpréter correctement ?

Il faut parvenir clairement le «non-négociable» et aboutir à un projet pédagogique précis (cf. I.O.).

Troisième séance :

Préparation et rencontre avec le module genèse coopé :

La vie de la coopérative se résume-t-elle au conseil de la coopé ? Le non verbal : Comment évaluer l'importance de ce phénomène ? Quel outil pour le découvrir ? Communication par les sens qui n'a rien à voir avec le maternage. Découvrir ce qui se passe aux différents âges (y compris loubards... adultes) pour définir ce qui pourrait y avoir de commun.

Le conseil en classe unique ?

Quelle formation ? Appréhension au niveau des stages genèse coopé.

Pédagogie Freinet - pédagogie institutionnelle ? «J'en reste à la pédagogie Freinet...» «Je ne sais pas ce que c'est que la P.I... Mais j'essaie de faire quelque chose dans ma classe...» Il est important de parler de nos expériences par classe d'âge mais aussi autrement...

LES INTERROGATIONS
(posées en partie au module «genèse coopé»)

Qu'est-ce que l'échec en classe coopé ?

Comment démarrer ? Quels sont les priorités (outils) pour démarrer ?

Quels sont les rapports entre le mouvement et l'O.C.C.E. ?

Quelles relations établir entre la coopérative et les structures extérieures ?

Quel est l'esprit de la coopérative ?

Combien de temps dure l'apprentissage de la présidence dans un conseil ?

Est-ce que la prise de pouvoir des enfants se fait par la parole uniquement ?

Quelles sont les relations entre la vie coopérative des enfants et la nôtre, adultes ?

Le fric dans la classe ? Qui le gère ? Comment ? D'où vient-il ?

Comment la vie coopérative peut-elle aider le tâtonnement ?

La vie coopérative se résume-t-elle au seul conseil ?

Vie coopérative, vie associative : quelles interpénétrations ?

Y aura-t-il des stages organisés sur le thème de la vie coopérative dans le mouvement ?

Les modules de travail constitués

1. Comment se mettent en place les institutions dans la classe coopérative ?

Moyens : cahier de roulement.

Responsable : Pascal DECOURT, école publique, Saint-Rémy-sur-Creuse, 86220 Dange-Saint-Romain.

2. Comment fonctionne la vie coopérative dans les groupes d'adultes (équipes pédagogiques, G.D., etc.). Analyse du fonctionnement des institutions mises en place.

Moyens : Cahier de roulement pour échange de documents. Rencontres éventuelles pour analyse de ces documents dans un but de production d'un travail commun.

Responsable : Michèle MOREL, école Moselly B, 54100 Nancy.

Demande précise : Qui veut travailler dans ce module ?

3. Evolution de la vie coopérative...

Moyens : Echange, recueil de documents écrits et sonores sur l'évolution de la vie coopérative dans une classe pendant l'année.

Répondants : Bernard BECHON, école publique de Cellule, 65200 Rioms et J.-C. CHABASSIER, école de Vendol, 03110 Escuroul.

4. Le «non verbal» dans la classe coopérative... Travail de dépistage pour la constitution d'un recueil qui permettrait par la suite une analyse sur des faits de participation **non verbale** à la vie coopérative de la classe (toutes spécialités, tous niveaux).

Le principe : On écrit le petit fait observé, ex. : «J'ai remarqué tel enfant dans telle situation qui faisait ceci... et cela a produit ceci... sur... et eu telle conséquence» en précisant le niveau, le nombre d'enfants dans le groupe et ce que l'on veut en plus... qui pourra aider à l'analyse plus tard. Puis on l'envoie à l'adresse ci-dessous :

Christian CHOPART
3 résidence du Ruisseau, B.P. 304
77176 Savigny-le-Temple Cedex 322
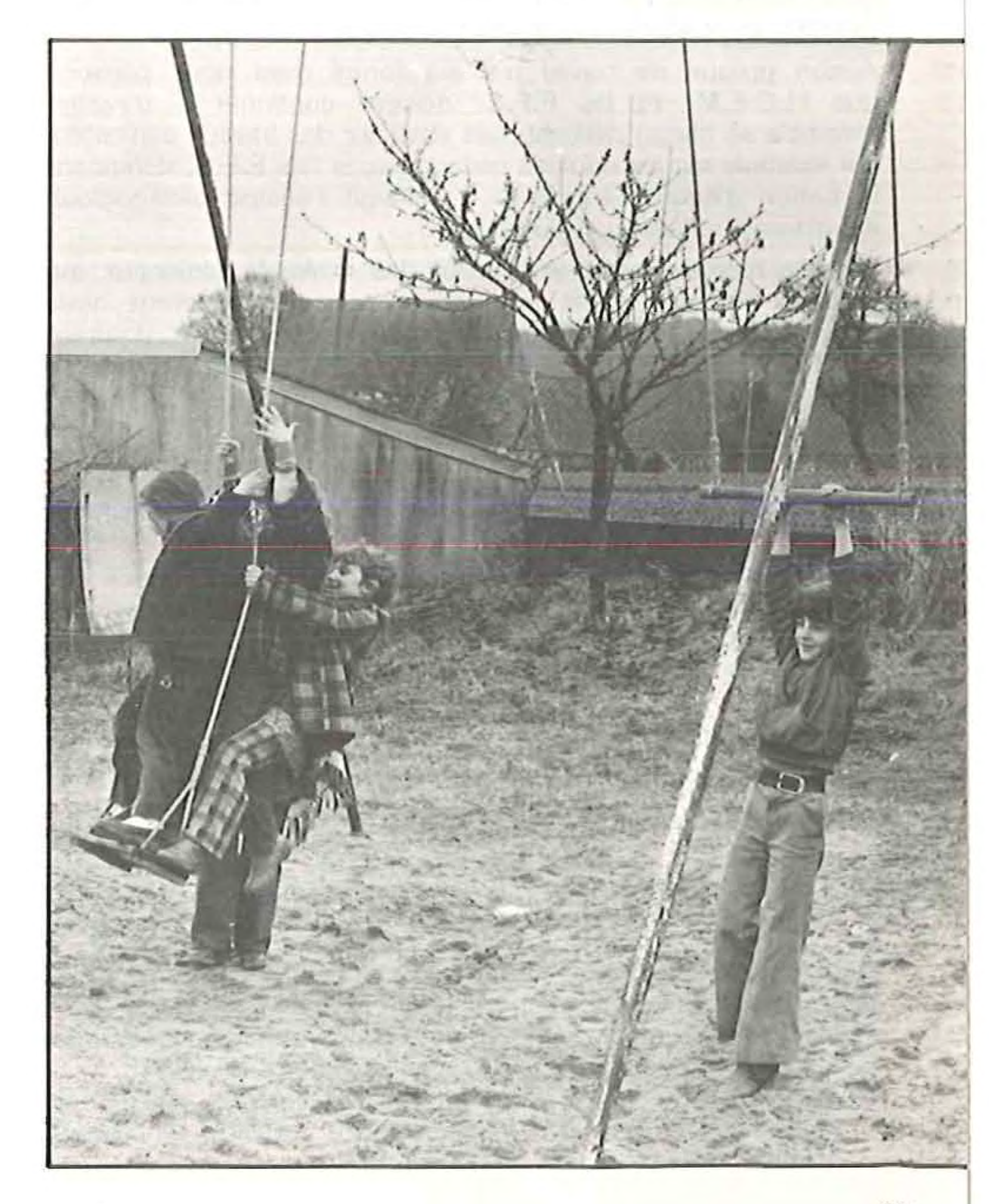
Christian souhaite avoir l'adresse exacte de tous les participants à ce module de façon à pouvoir leur envoyer un recueil de ces documents dès qu'il aura atteint 20-30 pages... Envisager alors un cahier de roulement... une rencontre... une première analyse.